

Communiqué de presse

Fusion éventuelle entre SES et Intelsat

Quel avenir pour les salariés du groupe de satellites luxembourgeois ?

Suite à l'annonce de la direction de SES, le 29 mars 2023, d'une possible fusion entre SES et Intelsat, l'OGBL, syndicat majoritaire dans l'entreprise, s'inquiète pour l'avenir des salariés du groupe de satellites luxembourgeois.

Depuis plusieurs mois déjà, des rumeurs circulent quant à une éventuelle fusion. La direction de SES semble avoir essayé de préparer le terrain, en se lançant dans un nouveau processus de réorganisation de grande envergure.

En effet, la direction de SES a informé en février dernier les délégations du personnel des différentes entités qui composent SES (non seulement au Luxembourg, mais également à l'étranger et notamment en Allemagne et aux Pays-Bas) d'une future réorganisation interne. En mars, Steve Collar, le CEO de SES, a officiellement informé les 650 salariés au Luxembourg que SES est en train de se transformer en profondeur avec pour but de devenir une « organisation axée sur le marché » qui soit « adaptée à son objectif ».

Au cours des dernières semaines, des salariés – principalement des cadres moyens et supérieurs – se sont vu proposer progressivement de nouveaux postes, mais également des départs à l'amiable.

Pour rappel, le groupe de satellites basé au Luxembourg a traversé une période assez trouble ces dernières années, avec plusieurs petites et grandes réorganisations, dont un dernier programme majeur de restructuration en 2020 (« Simplify and Amplify » ; S&A) qui a abouti à la conclusion in extremis d'un plan de maintien dans l'emploi (PME) en août 2020 et au renouvellement de ce PME en 2022 (celui-ci arrivera à échéance le 31 août 2023). Une cinquantaine de salariés ont ainsi pu être sauvés à l'époque et le sont encore aujourd'hui grâce à la négociation de ce PME, qui prévoit d'une part des mesures de redéploiement en interne vers des postes vacants (actuels et futurs), et d'autre part, la mise en place d'instruments étatiques tels que la préretraite-ajustement, l'aide temporaire au réemploi et l'aide à l'embauche. De ce fait, la participation étatique n'est pas négligeable dans ce processus de réorganisation.

Ceci n'a toutefois pas empêché SES d'ouvrir une filiale à Bucarest en 2020 et de faire rapidement monter en puissance ses activités en Roumanie, alors même que l'Etat supporte financièrement des mesures de sauvegarde de l'emploi au Luxembourg. Notons également que les activités menées en Roumanie auraient très bien pu être localisées au Luxembourg, sachant qu'à Betzdorf, il ne manque ni de place, ni de personnel.

Communiqué de presse

La confirmation par SES de négociations en cours avec Intelsat SA en vue d'une fusion rappelle de mauvais souvenirs et l'OGBL se demande si les emplois seront maintenus au Luxembourg, sachant que les fusions entraînent généralement des suppressions de postes.

Par conséquent, l'OGBL demande au ministre des Communications et des Médias, le Premier ministre Xavier Bettel, de prendre ses responsabilités et d'assurer que les intérêts des salariés soient défendus lors des négociations et la conclusion de cette éventuelle fusion. L'État est en effet un actionnaire important de SES – il dispose de 33,3% des droits de vote au sein du conseil d'administration. Des garanties doivent donc être exigées afin qu'il n'y ait pas de réduction de personnel et que SES reste majoritaire dans la nouvelle entité dont la fusion accouchera. Tout accord motivé exclusivement par des considérations fiscales, des réductions de coûts, des réductions d'effectifs et l'affaiblissement du site luxembourgeois doit être rejeté.

Enfin, se pose une fois de plus, la question de la représentation des salariés dans le conseil d'administration de SES SA. L'OGBL souligne qu'il est très regrettable que SES ait jusqu'à présent refusé d'admettre des représentants des salariés en tant que membres votants dans le conseil d'administration de SES SA, comme l'OGBL l'a demandé à plusieurs reprises. Ceci permettrait aux salariés d'avoir leur mot à dire dans le cadre de la prise de décision au sein de l'entreprise, et rassurerait le personnel sur le fait qu'il est représenté comme prévu par la loi au sein de cet organe de décision. Actuellement, les représentants du personnel ne siègent qu'au conseil d'administration de SES Astra, qui constituait l'organe de décision jusqu'en 2001. Cependant, au fil du temps, la structure du groupe a énormément évolué et les décisions importantes sont désormais prises et discutées au sein de SES SA. Une représentation du personnel dans le CA de SES SA s'impose donc.

Dans tous les cas, l'OGBL demande à l'Etat de jouer un rôle actif dans la négociation de cette fusion et de plaider en faveur de la sauvegarde des emplois au Luxembourg.

Communiqué par syndicat Services et Energie de l'OGBL

le 3 avril 2023